Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/06/2025 - 2993 - 2017 B 00728 - 832 288 047 - ABCI PRODUCTION

ABCI PRODUCTION
Société par actions simplifiée au capital de 257 000 euros
Siège social : Parc d'Activités de l'Estuaire, 56190 ARZAL
832 288 047 RCS VANNES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 23 JANVIER 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 201 696 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice201 696 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique135 000 euros
Soit 52,53 euros par action

Le solde66 696 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 365 910 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 135 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 : 30 000 euros, soit 11,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 91 000 euros, soit 35,41 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 91 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 : 105 000 euros, soit 40,86 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 105 000 euros

Certifié conforme
Le président

Yannick Foucher.

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 11 JUIN 2025
D2025/2993

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	0000 PARC D'ACTIVITES DE L'ESTUAIRE 56190 ARZAL	

SIRET 8 3 2 2 8 8 0 4 7 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 2024-09-30 Net 3
Capital souscrit non appelé	**TOTAL (I)**	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	100 152	AG 97 154	2 998
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	538 343	AS 492 203	46 140
	Autres immobilisations corporelles	AT	104 232	AU 59 892	44 340
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	200	BI	200
	TOTAL (II)	BJ	742 926	BK 649 249	93 678
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	221 223	BM	221 223
	En cours de production de biens	BN	328 799	BO	328 799
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	6 556	BS	6 556
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 731 543	BY	1 731 543
	Autres créances (3)	BZ	37 765	CA	37 765
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	127 871	CG	127 871
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	22 732	CI	22 732
	TOTAL (III)	CJ	2 476 488	CK	2 476 488
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 219 415	1A 649 249	2 570 166

Renvois:(1) dont droit au bail : (2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : Stocks : Créances :

déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le 11 JUIN 2025
D2025I2993

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☐ *

											Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 257 000.)									DA	257 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…									DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)				DC	
	Réserve légale (3)									DD	25 700
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)				DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ		)				DG	299 214
	Report à nouveau									DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	201 696
	Subventions d'investissement									DJ	
	Provisions réglementées *									DK	
	TOTAL (I)									DL	783 610
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM	
	Avances conditionnées									DN	
	TOTAL (II)									DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP	16 562
	Provisions pour charges									DQ	
	TOTAL (III)									DR	16 562
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles									DS	
	Autres emprunts obligatoires									DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	89 855
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)				DV	1 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW	455 200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	581 334
	Dettes fiscales et sociales									DY	414 526
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ	
	Autres dettes									EA	58 491
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB	168 865
	TOTAL (IV)									EC	1 769 994
	Écart de conversion passif *								**TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)									EE	2 570 166

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 737 977
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CAP litige SUEZ	5 426	0
QUOTE-PART SUBVENT.INVESTISSEMENT	0	494
reprise PROV.POUR LITIGES - clients suez	0	5 426
DEBLOCAGE SAISIE ADMIN A TIERS	(1 875)	0
BLOCAGE SAISIE ADMIN A TIERS DE	1 875	0
CONTRAVENTION STATIONNEMENT EPINAL	17	0
SY SGC AURAY	1 875	0

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCI PRODUCTION — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II					KD	100 152	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9	)	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1	)	KM		KN		KO	
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	dont composants	M2	)	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants	M3	)	KS	530 212	KT		KU	8 131
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	24 142	KW		KX	12 674
		Matériel de transport *				KY	2 899	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	51 234	LC		LD	13 283
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	608 487	LO		LP	34 088
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	200	1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	200	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	708 839	ØH		ØJ	34 088

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : Par virement de poste à poste		Diminutions : Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	100 152	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK	538 343	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	36 816	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 899	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	64 517	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	642 575	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	200	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	200	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	742 926	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 *bis*

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☑ *

Exercice N clos le 2024-09-30

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☐ *

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	95 292	PF	1 862	PG		PH	97 154
TOTAL I		RK	95 292	RM	1 862	RN		RO	97 154
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	459 694	QA	32 509	QB		QC	492 203
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	4 481	QE	4 304	QF		QG	8 786
	Matériel de transport	QH	2 899	QI		QJ		QK	2 899
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	42 829	QM	5 378	QN		QO	48 207
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	509 903	QV	42 192	QW		QX	552 095
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	605 195	ØP	44 054	ØQ		ØR	649 249

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		**Total général *non ventilé*** (NS + NT + NU)	NY		**Total général *non ventilé*** (NW – NY)	NZ	

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)□

Designation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☐ *

	NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %□	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)□	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	21 988	4B		4C	5 426	4D	16 562	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *□	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		D4		5T		5U		
	TOTAL II	5Z	21 988	TV		TW	5 426	TX	16 562	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	Sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	02		03		04		05		
	Sur immobilisations - titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0	
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *□	06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	2 000	6U		6V	2 000	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	2 000	TY		TZ	2 000	UA		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C	23 988	UB		UC	7 426	UD	16 562	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	2 000			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	5 426			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision□

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

⑧ **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABCI PRODUCTION	Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT 1		À 1 AN AU PLUS 2		À PLUS D'UN AN 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	200	UV		UW	200
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 731 543		1 731 543		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 686		1 686		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	32 826		32 826		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 366		1 366		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 886		1 886		
Charges constatées d'avance		VS	22 732		22 732		
	TOTAUX	VT	1 792 239	VU	1 792 039	VV	200
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	89 855	57 838	32 017	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	581 334	581 334		
Personnel et comptes rattachés		8C	149 197	149 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	107 210	107 210		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 831	148 831		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	9 288	9 288		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 723	1 723		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	513 691	513 691		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	168 865	168 865		
	TOTAUX	VY	1 769 994	VZ 1 737 977	32 017	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	61 786			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD